Val infos

Février à mai 2024 - N°28

Culture
L'agenda 2024
Bâtiment
Le Pôle enfance
CCAS
Repas des aînés

Zoom sur... la Jeunesse

www.valdulayon.fr

Val du Layon

La commune

sommaire

Le mot du Maire	p.3
Bilan mi-mandat	p. 4-5
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.6-7
Zoom sur : la jeunesse	p.8-9
Les commissions municipales	p.10-18
L'info locale	p.18-19
Les associations	p.20-33
L'état civil 2023	p. 34
L'agenda	p.35

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT
Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon
Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod
Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com
Photo première page de couverture : Les jeunes Val du Layon

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot du Maire

Nous voilà à l'aube d'une énième année, 2024, mais également à mi-mandat. Il me parait donc important de réaliser un focus sur ces trois années écoulées et rendre compte des actions et des objectifs inscrits à notre feuille de route.

Afin de pouvoir effectuer cet exercice de bilan, un plan d'actions et d'objectifs a été réalisé s'appuyant sur les engagements de notre profession de foi, engagements auxquels se sont ajoutés les constats après prise de fonction, et complétés, finalement, par les orientations et les arbitrages définis collégialement dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du mandat. Vous en trouverez le détail à l'intérieur du Val'Infos.

Ce sont 114 actions ou objectifs identifiés et répartis sur les cinq commissions communales, chacun pouvant être plus ou moins complexe à mettre en œuvre et/ou à se décliner en plusieurs points. Par exemple, le plan d'action « Renforcer la sécurité routière et la sécurisation des voies étroites » se décline sur des projets majeurs déjà réalisés avec les travaux de trottoir rue Pasteur, les aménagements rue des Sauvins, les travaux de sécurisation et de valorisation de la Haie Longue, les aménagements de réduction de vitesse rue Rabelais, la réalisation d'un trottoir accessible sur le pont à St Aubin, et d'autres projets programmés et inscrits au PPI voirie (détail sur article VBEDDA). À mi-mandat, nous avons réalisé 48 actions et/ou objectifs, 45 autres sont également en cours, 17 ne sont pas réalisés et 3 ont été supprimés (changement de compétences, arrêt lié à un tiers ou erreur d'identification des besoins).

Dans un contexte financier et sociétal aussi complexe depuis la crise sanitaire, et sans compter l'accélération de la pression exercée sur les collectivités locales par la nécessité d'appliquer des lois à un rythme et des conditions souvent irréalistes, le conseil municipal, au travers des commissions, œuvre pour améliorer le présent, construire l'avenir et corriger parfois le passé.

Val du Layon a été créée il y a maintenant sept ans. La mue doit arriver à son terme au risque que celle-ci ne semble montrer aucun bénéfice ni pour St Lambert du Lattay, ni pour St-Aubin-de-Luigné. C'est donc dans cet esprit que les objectifs et les arbitrages du PPI communal ont été réalisés :

- Valoriser l'identité de nos communes déléguées, et renforcer leur complémentarité pour que la commune nouvelle soit équilibrée, forte et dynamique.
- Réduire notre patrimoine bâti au juste besoin, afin de maitriser les coûts d'entretien, de consommation d'énergies et la qualité bâtimentaire de nos ERP (Établissement Recevant du Public)
- Penser nos services pour maitriser la charge RH, optimiser nos investissements, et permettre le maintien du service au public équitablement réparti sur la commune nouvelle

Pour mettre en œuvre la politique communale, ce sont non seulement des élus engagés et actifs dont nous avons besoin, mais également des agents territoriaux informés et acteurs dans la mise en œuvre des projets. C'est sur ce point qu'une partie du conseil s'est formée cette année. Sans communication et organisation, rien ne peut être développer ni mis en œuvre correctement. C'est donc un regard particulier que nous avons porté sur la « gouvernance » afin de l'améliorer.

Enfin, développer des actions et des objectifs sur un territoire par la simple observation ou analyse d'une équipe municipale ne suffit pas.

Notre conseil municipal est composé de 24 élus représentant 3507 habitants. Il est nécessaire de faire participer les habitants et profiter des bénéfices de l'intelligence collective. Cette démarche est nouvelle mais essentielle. C'est sur le schéma de mobilité douce que nous avons engagé la participation citoyenne. Notre première rencontre a fédéré une cinquantaine de participants et six habitants vont intégrer un comité de pilotage composé également d'élus communaux, de l'association Rochefortaise « changeons de braquet » et de professionnels du service "voirie" de la CCLLA ou du département. Ensemble, nous allons coconstruire la mobilité de demain.

Nous mettons du cœur à l'ouvrage avec aussi beaucoup de pression : administrer une commune de plus de 3500 habitants n'est pas simple : nous ne sommes ni architectes, ni urbanistes, ni techniciens voirie et réseaux, ni gestionnaires en ressources humaines, ni éducateurs, ni juristes, ni spécialistes en patrimoines, ni plombiers, chauffagistes, menuisiers, animaliers ou animateurs… Nous abordons chaque sujet, simple ou complexe, avec le même sérieux, nous vérifions, nous nous faisons accompagner au besoin, analysons, prenons du recul parfois et œuvrons pour l'intérêt général dans tous les cas.

Un très grand merci à tous les agents de la commune : sans eux, les élus ne seraient que bien peu efficients. J'inclus également les services techniques et les agents communautaires qui contribuent très largement au développement de notre commune.

Je remercie également mes collègues du conseil municipal pour leur implication, salue le travail important réalisé par les maires délégués et les adjoints au quotidien.

Enfin je remercie celles et ceux qui contribuent aussi toute l'année à faire vivre la commune : les bénévoles des associations, du CCAS et des bibliothèques.

2024 sera l'année de l'engagement du PLU de Val du Layon, projet majeur et nécessaire dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Pour conclure, je vous souhaite à tous une belle année 2024, solidaire, bienveillante et pétillante. Tel un bon vin, elle sera complexe parfois, fraiche et épicée à d'autres moments, longue en bouche ou avec un léger arrière-goût de bouchon !

> *Les erreurs ne se regrettent pas, elles s'assument. La peur ne se fuit pas, elle se surmonte. L'amour ne se crie pas, il se prouve !*

Merci à Simone VEIL.

Sandrine BELLEUT
Maire de Val du Layon - Janvier 2024

Bilan mi-mandat

Comme évoqué dans l'édito, pour s'assurer que nous ne perdions pas le fil dans nos actions et objectifs à mener durant ce mandat, il a été réalisé, par commission, un document de suivi de politique générale récapitulant nos engagements de la profession de foi auxquels se sont ajoutés les constats après prise de fonction et enfin complété par les orientations et arbitrages définis collégialement sur le Plan Pluriannuel D'Investissement (PPI) du mandat.

C'est donc 114 actions ou objectifs identifiés répartis sur les 5 commissions communales : ici, nous ne pouvons tout détailler au risque que cela ne soit illisible. Vous trouverez donc devant chaque graphique des exemples marquant uniquement sur le volet « réalisation ».

▷ Objectifs et plans d'action commission "Finances et Ressources Humaines et Général"

Réalisés

Respecter l'identité de nos deux communes déléguées en pensant Val du Layon

Optimiser la prise de décision des élus

Fluidifier et rationnaliser les conseils municipaux / informer et traiter les sujets efficacement pour alléger

Réduire le temps entre décision et action

Évaluer les capacités budgétaires en fonctionnement et en investissement

Définition d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) communal et PPI voirie

▷ Objectifs et plans d'action Affaires Sociales Enfance Jeunesse"

Réalisés

Initier les plus jeunes à la démocratie communale : les Citoyens de Demain

Renforcer les actions jeunesse et la place des jeunes dans la vie communale

Renforcer la communication sur le volet social (handicap, séniors, parentalité…)

Réfléchir à la mobilité et mixité des jeunes : achat d'un minibus

Mettre en place un atelier numérique pour les seniors

Poursuivre les actions du CCAS

Rythme scolaire et retour à 4 jours d'école par semaine

Bilan mi-mandat (suite)

▷ Objectifs et plans d'action commission "Culture Information Sport et Vie locale"

Réalisés

Ouvrir et élargir l'offre culturelle

Être support pour les associations et les clubs sportifs

Faciliter l'équilibre entre les apports de projets par la commune, les associations ou des apports de l'extérieur

Diversifier l'offre culturelle sur le plan générationnel

Améliorer la communication sur la commune nouvelle

Désigner les référents pour les associations

▷ Objectifs et plans d'action commission "Voirie Batiment Environnement Développement Durable"

Réalisés

Sous-traiter les « petits travaux » afin d'éviter les dégradations constantes

Poursuivre l'entretien et l'aménagement des cimetières

Revoir la signalisation

Valoriser les cheminements pédagogiques (faune et flore) en bord de Layon, Hyrôme et Louet

Poursuivre la cantine zéro déchets

Mettre en place des espaces de détentes familiaux

Respecter la gestion des déchets : 3RD'Anjou / sensibilisation

Badges bâtiments communaux

Arrêt marché public ancienne espace jeunesse St Aubin de Luigné (hangar à grain)

▷ Objectifs et plans d'action commission "Développement Économique et Touristique"

Réalisés

Améliorer l'offre médicale

Redéfinition de la ZA

Conseil Municipal

L'essentiel des Conseils Municipaux

(les conseils municipaux ont lieu tous les deuxièmes mardis de chaque mois, sauf août)

SEPTEMBRE 2023

FINANCES : ÉXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Il est proposé de débattre sur les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation. Actuellement, ces immeubles sont exonérés temporairement pendant 2 ans en totalité mais une délibération peut limiter ces exonérations entre 40% et 90% et préciser les immeubles concernés (tous ou ceux qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L.301-1 à L.301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés). En précision, les services de la DGFIP accompagnent la commune sur ces questions fiscales et indiquent que les leviers fiscaux pour augmenter les recettes restent mineurs. Et le constat actuel est de voir que les recettes augmentent moins vite que les dépenses, avec pour conséquence une diminution de la CAF et donc moins de recettes pour réaliser des investissements. Cette situation est notamment le résultat de plusieurs années de statu quo sur les taux communaux, ce qui engendrent deux phénomènes :

- Des taux bas représentent logiquement des recettes moins importantes ;
- Ne pas appliquer d'effort fiscal a un impact direct également sur les modalités de calcul des dotations : il est ainsi constaté que les dotations DNP (Péréquation) et DSR (Péréquation) font perdre presque 130.000 euros à la commune tous les ans (67.000 pour le DNP et 63.000 sur DSR) ; L'objectif serait de récupérer ce retard et d'essayer d'atteindre le niveau moyen de la strate de référence : un rendez-vous a été sollicité auprès des services de l'état pour voir la meilleure stratégie à proposer, d'autant plus que la commune pourrait également perdre la dotation dite DSR « Bourg centre » (236.000 euros) à compter de 2024 (50% en 2024, puis 100% en 2025). Une baisse des dotations va forcément entrainer une baisse des dépenses, en sachant que les charges vont plutôt en augmentant vu l'inflation actuelle. Pour autant, selon les simulations qui pourraient être proposées, il faudra surtout regarder l'impact sur les ménages.

Parmi les autres leviers, la taxe d'aménagement pourrait également être revisitée de même que la taxe sur la publicité extérieure, dont l'instruction reviendra à charge des communes à compter du 1er janvier 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, et précise que les immeubles concernés sont ceux qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L.301-1 à L.301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés

OCTOBRE 2023

ENVIRONNEMENT PLANIFICATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables demande aux communes de définir des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR), après concertation avec leurs administrés.

Il s'agit d'identifier des zones où la commune souhaite prioritairement voir s'implanter des projets de production d'énergie renouvelable terrestre (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Ces zones ne garantissent pas l'autorisation des projets, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas. Ces zones ne sont pas exclusives : d'autres projets pourront se développer en dehors, à condition d'organiser un comité de projet. Pour ce faire, la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAEnR doit être prise pour la fin de l'année puis transmise au référent préfectoral.

Le délai étant contraint, il est proposé de mettre à disposition du public les cartographies des zones d'accélération par EnR et tout document qui permettra la compréhension du choix de la localisation des zones et de prévoir un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie. A l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du conseil municipal.

Considérant le délai très contraint et la complexité du sujet, la CCLLA et le SIéML viennent en appui technique pour les communes qui souhaitent s'approprier le sujet : des réunions techniques sont d'ailleurs organisées par secteur. Et deux référents communaux ont été désignés pour la CCLLA en la personne de Yann BOISSEL et Sandrine BELLEUT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal arrête les modalités de concertation concernant la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables comme suit :

- La mise à disposition du public de cartographies des zones d'accélération par EnR et tout document permettant la compréhension du choix de la localisation des zones,
- La mise à disposition du public d'un registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie,

et mandate Madame la Maire afin d'exécuter la présente délibération.

NOVEMBRE 2023

BATIMENTS / PATRIMOINE DÉMOLITION ANCIEN BAR (ST LAMBERT DU LATTAY)

En 2022, la commune faisait l'acquisition de l'ancien bar à l'angle de la rue de la belle Angevine, à St-Lambert-du-Lattay. Dans le cadre de la stratégie d'aménagement du bourg, il est rappelé que le programme de travaux Voirie arrêté avec la communauté de communes Loire Layon Aubance prévoit des travaux de sécurisation de la traversée de la RD 160 courant 2024. Pour ce faire, il était convenu au préalable de réaliser la démolition de l'ancien bar afin de sécuriser le passage au niveau de l'église et d'améliorer la visibilité. Il est donc proposé de valider les travaux de démolition (lot Démolition JUSTEAU 72.085,52 euros HT ; pour les réseaux, le concessionnaire pour l'électricité et la fibre prennent tout à leur charge et pour le télécom, une partie sera à la charge de la commune (à voir avec le SIéML). Il est souhaité démarrer les travaux courant février : pour les déviations, aucun poids lourd ne devrait circuler et une alternance sera prévue pour les voitures (uniquement hors travaux).

FINANCES DGF – LINÉAIRE DE VOIRIE

Il est précisé que la part DSR-Cible et DSR-Péréquation de la dotation globale de fonctionnement est calculée en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de voirie publique communale. Pour que les services de la Préfecture puissent préparer la DGF, il faut déclarer tout changement intervenu dans le linéaire de voirie. Suite à un travail réalisé avec les services communautaires, il s'avère que le linéaire déclaré n'est pas conforme. En effet, actuellement 58 909 ml sont déclarés alors que le tableau indique 121 170 ml. Il est précisé que la voirie communale à déclarer se compose de toutes les voies classées dans le domaine public communal.

En précision, la commune devant être propriétaire de la voirie, les routes départementales sont à retirer du linéaire. Et la notion de domaine public suppose que les voies intégrées dans le domaine privé de la commune (chemin rural au sens du code de la voirie routière) ne sont pas à prendre en compte. Sur ce postulat, un tableau a donc été établi et prend en compte toutes les voies du domaine public (sentiers, voies empierrées et revêtues). Toutes les voies ainsi classées emportent par conséquent obligation pour la collectivité de les entretenir et de les ouvrir à la circulation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la nouvelle longueur de voirie communale à raison de 121 170 ml.

POINTS DIVERS / AMÉNAGEMENT / URBANISME

Projet d'antenne relais : la commune est démarchée par la société BOUYGUES (en partenariat avec SFR) pour un projet d'installation d'une antenne relais sur le territoire. Il est proposé de positionner de préférence cette nouvelle antenne sur une parcelle communale et de l'envisager précisément sur la zone artisanale (lieu de stockage des associations). L'impact visuel est modéré (en décalage de la route et sur une ZA) et l'intégration paysagère est modérée (pas en pleine nature). Pour autant, ce n'est pas isolé des habitations. En précision, la société porteuse indique que, quoiqu'il arrive, l'antenne sera posée sur une parcelle privée et dans un lieu qui ne sera pas forcément choisi. A ce stade, il convient cependant de faire des études complémentaires, de vérifier que la puissance nécessaire soit disponible. Les usagers seront informés seulement si l'étude confirme la faisabilité.

DÉCEMBRE 2023

INTERCOMMUNALITÉ SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES (SDGEP)

La compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) est actuellement portée par les 19 communes du territoire de la CCLLA. Par ailleurs, dans le cadre de sa compétence « Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques », la CCLLA assure la gestion des eaux pluviales sur les Zones d'Activités Economiques (ZAE). La CCLLA et les 19 communes ont décidé de mener une étude portant sur l'élaboration :

- d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP),
- des zonages pluviaux au titre de l'article L.2224-10 du CGCT, des dossiers réglementaires liés à la loi sur l'eau (déclaration d'existence des rejets eaux pluviales, régularisation et/ou modification de ces rejets),
- d'un règlement de service eaux pluviales.

Cette étude fera l'objet d'un premier marché public comprenant une tranche ferme et deux tranches conditionnelles :

Tranche ferme : élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) comprenant :

- Phase 1 : état des lieux,
- Phase 2 : analyse des écoulements (états actuel et futur sans mesures de gestion),
- Phase 3 : propositions de scénarios de gestion des eaux pluviales et de ruissellement,
- Phase 4 : élaboration du programme d'actions détaillé de gestion des eaux pluviales et de ruissellement,
- Phase 5 : élaboration des documents réglementaires relatifs à la loi sur l'eau,
- Phase 6 : élaboration d'un règlement de service eaux pluviales.

Tranches optionnelles

- Tranche optionnelle 1 : investigations complémentaires en phase 1 (hydrocurage et inspections télévisées),
- Tranche optionnelle 2 : élaboration des zonages pluviaux à l'échelle communale.

Le calendrier prévisionnel de cette étude est de deux ans.

Une seconde étude d'assistance au transfert de la compétence GEPU sera lancée ultérieurement. Elle constituera une aide à la décision pour un transfert ou non de la compétence GEPU des communes vers la CCLLA. Elle devra étudier l'opportunité et l'intérêt de gérer cette compétence à l'échelle communautaire, et définira les modalités et les conséquences juridiques, techniques, financières et humaines de ce transfert. Elle comprendra également l'accompagnement des collectivités tout au long de la procédure de transfert….

La participation de la commune est estimée à 27.000 € et l'étude devrait commencer dès le début de l'année 2024. Il est précisé qu'un SDEP ayant déjà été réalisé sur St Lambert, il est attendu un ajustement de la participation de Val du Layon : la CCLLA a précisé préférer ne pas en tenir compte au départ et ajuster après. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention constitutive du groupement de commande et autorise Madame la Maire à signer la convention.

Zoom sur... *la Jeunesse*

La démographie de Val du layon est en constante augmentation avec plus de 850 jeunes de 0 à 14 ans. Le pic de natalité de 2011 à 2016 se retrouve dans les effectifs de nos structures jeunes. Pour les élus il nous est apparu comme une évidence d'échanger, de réfléchir sur les besoins et la place de nos jeunes dans la commune.

Pour amorcer la construction de notre politique jeunesse nous avons recruté en mars 2021 un référent. Cela nous a permis de nous appuyer sur ses compétences et sur son retour d'expérience sur le terrain.

Il a su fidéliser un certain nombre de jeunes qui fréquentent nos structures avec des propositions d'ouvertures libres, l'organisation de sorties et de séjours pendant l'été.

Après deux ans de fonctionnement, nous avons effectué un bilan et mis en avant la nécessité d'engager une démarche politique en faveur de la jeunesse pour développer des actions d'accompagnement du jeune vers l'autonomie. La perspective de cette politique est de réduire les inégalités au travers d'actions sociales et solidaires, la culture et les loisirs, l'éducation et la formation en le sensibilisant à l'environnement et au respect de son cadre de vie.

Dans un premier temps l'urgence était de trouver des locaux dédiés dans chacune des deux communes déléguées.
Les jeunes ont été accueillis dans la salle du Préau, puis dans l'ancienne bibliothèque de St Aubin de Luigné, et à St Lambert du Lattay, dans l'ancien Ehpad puis la maison de l'enfance

Dans un deuxième temps, nous avons voulu que ces lieux soient un laboratoire de curiosités, de créations, d'innovations, de tolérance et de bienveillance. Nous souhaitons valoriser la parole et les actions des jeunes dans la vie communale et favoriser les échanges et les rencontres.

Notre volonté : accompagner le jeune vers l'autonomie pour l'aider à devenir l'adulte de demain.

Pour concrétiser cette démarche, en 2023, les élus ont fait le choix d'engager des travaux de rénovation sur l'ancienne salle des associations à St Aubin de Luigné. La salle retrouve ainsi sa fonction initiale après avoir été utilisée comme salle de classe pour l'école René Guy Cadou pendant 10 ans. Afin d'intégrer les jeunes dans ce projet communal, nous les avons invités à une réunion de commission Enfance Jeunesse durant laquelle ils ont présenté aux élus une proposition d'aménagement intérieur. Un budget leur a été alloué et avec l'accompagnement du référent ils ont réalisé les achats et participé au déménagement.

Espace partagé

Dans le but de favoriser les échanges et les rencontres, cet espace est partagé avec le club des ainés et le club de bridge les jeudis et vendredis. Ce lieu peut être également mis à disposition pour toutes autres réunions. Sa mutualisation représente un intérêt économique pour l'entretien du bâtiment et la consommation d'énergie, ce que nous tenterons de généraliser sur l'ensemble de la commune.

A St Lambert du Lattay, à l'ouverture du futur pôle enfance en lieu et place de l'ancien Ehpad, les jeunes pourront à nouveau occuper le « Coup de pouce » situé à proximité des structures sportives. Dans un même souci d'optimiser l'occupation des locaux communaux, cet espace sera partagé pour d'autres activités par d'autres associations.

Pour que ces lieux soient accessibles par tous et pour tous, l'achat d'un minibus réalisé en 2020 permet de proposer aux jeunes une solution de transport collectif. Il facilite la connexion entre nos deux communes pour qu'ils puissent se rendre dans chacun des lieux et les raccompagner individuellement chez eux. Le minibus est indispensable pour les départs en séjours ou les sorties à la journée (parc de jeux – groupes de jeunes des communes voisines – sorties à thèmes…)

L'adolescence est une période de la vie où l'individu construit son « je » personnel. C'est un moment d'apprentissage de l'autonomie et une prise de distance avec le « nous » familial.

Afin d'accompagner le jeune vers l'âge adulte nous devons lui permettre de prendre le temps de se construire, d'essayer avec le droit de se tromper pour apprendre.

Cette politique Jeunesse restera une de nos priorités pour la commission Enfance Jeunesse et nous nous engageons à continuer le travail avec les jeunes pour quelle soit au plus près de leurs attentes.

Notre rôle : Faire avec et non faire pour !

Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT
Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

Repas des aînés

Si vous avez plus de 75 ans, le CCAS et les élus ont le plaisir de vous inviter au repas de la nouvelle année !
Rendez-vous le dimanche 11 février 2024, à 12h, salle Marylise à St Lambert du Lattay.
Si vous n'avez pas reçu l'invitation, ne pas hésiter à se manifester en mairie.

Invitation *Dimanche 11 février 2024*

Ateliers numériques : tout un programme !

PROGRAMME
DES ATELIERS NUMERIQUES

Gratuit et ouvert à tous

Vous souhaitez être plus à l'aise avec certains usages numériques, approfondir vos connaissances ?

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS !

DÉBUTER AVEC UN ORDINATEUR
J'apprends à utiliser le clavier et la souris
Jeudi 8 février / 14h-16h
L'Île aux enfants, St-Aubin-de-Luigné

ORGANISER SES DOCUMENTS SUR UN ORDINATEUR
Je crée, nomme et classe mes dossiers
Jeudis 15 et 22 février / 14h-16h
L'Île aux enfants, St-Aubin-de-Luigné

Si vous n'avez pas d'équipement, pas de panique !
Du matériel sera mis à votre disposition.

GÉRER SA BOÎTE MAIL
J'apprends à envoyer, consulter et gérer mes mails
Jeudis 14 et 21 mars / 14h-16h
L'Île aux enfants, St-Aubin-de-Luigné

UTILISER UN TRAITEMENT DE TEXTE
J'apprends à écrire et mettre en forme un document
Jeudi 28 mars / 14h-16h
L'Île aux enfants, St-Aubin-de-Luigné

+ d'infos et inscriptions
Laurine Ricoult,
conseillère numérique,
07 86 48 40 85
CCAS Rochefort-sur-Loire
02 41 78 75 17

Pas disponible ?
Des ateliers sont programmés sur d'autres communes, renseignez-vous !

anjou numérique · Conseiller numérique France services · Soutenu par anjou

Retour sur le concours de décoration de portes

Le 20 Décembre dernier, les enfants du groupe « Les Citoyens de Demain » sont passés juger les décorations de Noël des habitants dans les deux villages.

Les matériaux utilisés, la créativité, l'originalité, l'esprit de Noël sont évalués de 1 à 5 avec des points « coup de cœur ».

Une quarantaine de maisons ont reçu une note, six d'entre elles ont pu recevoir un lot.

Les gagnants en image.

Merci à Tom, Gabriel, Solenne, Rose, Léa, Louane, Léna, Antonin, Lenny, Florentine, Juliette, Isaac et Louise d'avoir donner toute une après-midi pour faire le tour des villages.

Merci à tous les Layonvalois qui ont participé à ce premier concours.

Nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine.

Det *Développement Économique et Touristique*

Adjointes : Luce PETITEAU - Jean-Luc KASZYNSKI
Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Marina ACHARD Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

OFFRE EMPLOI SAISONNIER AU CAMPING

En assistance au gestionnaire du camping, vos tâches seront : entretien sanitaires, piscine, extérieurs, intérieurs des chalets, mobil-homes et mini-chalets ; accueil en haute saison.

Les attendus :
Personne organisée ayant des notions d'hygiène des locaux et en capacité d'écouter les recommandations du responsable.

Périodes des besoins :

- Semaines 19 (en mai)
- Semaines 23, 24, 25, 26 (en juin)
- Semaines 36, 37, 38, 39 (en septembre)
- 5h par jour, 5 jours par semaine.
- + Tout juillet et août 35h par semaine.

Il est possible de postuler pour une seule période.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :
Mairie de Val du Layon
Recrutement camping
11 rue Rabelais
St Lambert du Lattay
49750 VAL DU LAYON
Ou par mail *mairie@valdulayon.fr*

Les commissions

Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Guy DEVANNE
Membres de la commission : Yann THIBAUDEAU, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

Les travaux d'assainissement : une compétence de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

St Lambert du Lattay : l'année 2024 verra débuter la première phase de la mise en séparatif du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales. La totalité des travaux durera quatre ans et devraient donc se clore en 2027. Les travaux démarreront fin 2024 après l'ensemble des études préparatoires. Le coût des travaux sur les eaux usées est estimé à 1 800 000€. Cela engendrera pour la commune, compétente à ce jour sur les eaux pluviales, 540 000€ de travaux estimés.

St Aubin de Luigné : est inscrit au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) intercommunal d'assainissement, une nouvelle station d'épuration pour 2027. Cependant, depuis quelques années et souvent lors de fortes pluies, il a été constaté des problématiques de débordement des réseaux d'assainissement des eaux usées pour des raisons d'apport anormaux et trop volumineux d'eaux pluviales dans la station. Ainsi, dans le but d'améliorer la collecte et le traitement des eaux usées et de supprimer, par temps de pluie, le déversement d'eaux usées dans le milieu naturel, voire dans les habitations, la communauté de communes en collaboration avec la commune précisera à une quarantaine de propriétaires les améliorations nécessaires à apporter aux installations des habitations. Pour ce faire, une réunion publique est organisée en janvier et des contrôles sont prévus en 2024.

Rappel du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) Voirie : une compétence Communauté de communes – financement communal

Travaux finalisés en 2023

- St-Lambert-du-Lattay - rue Rabelais (montant des travaux 101 718,95 €, RD160 incluse) : sécurisation et réduction de la vitesse
- St Aubin de Luigné - rue des Louetteries : (montant des travaux 45 343,75 €) : mur de soutènement + trottoir

▷ *Subvention d'État de 47 609,38 € sur l'ensemble RD17 et RD160.*

- St Aubin de Luigné – Haie Longue : sécurisation traversée du hameau

▷ *Subvention d'État de 8 415,88 € + 10 707 € d'amendes de police pour un coût final de 98 895 €.*

Projets 2024

- St-Lambert-du-Lattay : sécurisation RD 160 rue du Pont Barré, rue de la Chauvière, rue de la Belle Angevine
- St-Lambert-du-Lattay : sécurisation et aménagement du carrefour après démolition de l'ancien bar Le Ronceray prévue fin février 2024. Le Département, quant à lui, prévoit la reprise d'enrobé sur la traversée de St Lambert (axe Angers-Cholet)

Projets 2025 – 2026

- St-Lambert-du-Lattay - rue de Périnelle : travaux de reprise de chaussée après la séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales
- St-Aubin-de-Luigné : chemin des Meuniers - Place du Pont - Rue du Canal Monsieur (RD 125) - Chemin de la Chesnaie : réfection des chaussées, aménagement et sécurisation pour un ensemble prévu en deux phases.

- St-Lambert-du-Lattay : le Pôle enfance

Ce projet arrivera à son terme mi-2024. Il s'inscrit pleinement dans la loi sur la transition écologique de par la réhabilitation du site de l'ancienne maison de retraite transformée pour partie en pôle enfance pour les services enfance de la commune. Pour l'autre moitié, il est prévu l'installation, en rez-de-chaussée d'une maison médicale en remplacement de l'actuelle et une extension pour accueillir plus de professionnels de santé. Enfin, les 1er et 2ème étages verront l'aménagement de logements dédiés aux « séniors ». Nous accueillerons également une création de bâtiment, rue Pasteur, un ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique). Le permis de construire de la maison médicale et des logements séniors a été déposé en décembre 2023 ainsi que celui de l'ITEP.

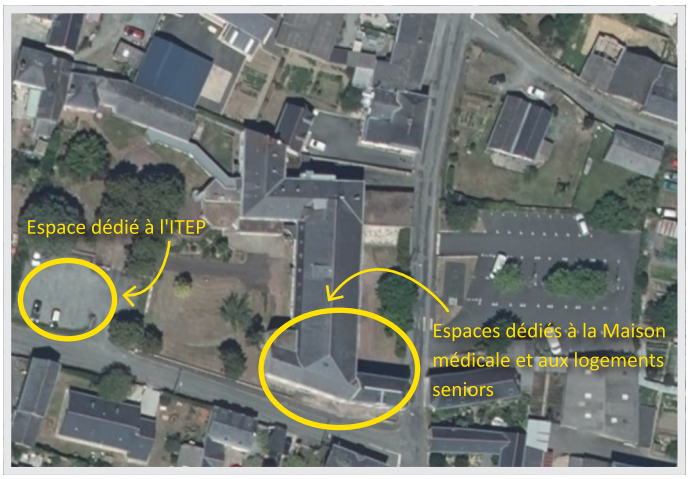

Ainsi, dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) intégrée au ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale), actuellement en révision et sur lequel notre futur PLU devra se mettre en conformité, nous aurons conservé le bâtiment existant en le transformant sans avoir consommé d'espace naturel et forestier.

Tout en contenant les coûts, nous avons dû nous adapter en faisant évoluer les plans, pour les raisons suivantes :

- modification du projet initial d'une grande salle avec plafond cathédrale pour les activités enfance en conservant la dalle intermédiaire pour éviter un important dépassement des coûts, sans compter les coûts supplémentaires de fonctionnement (chauffage, nettoyage des vitres…). Cela engendre donc la création d'un nouvel espace de 72m² ainsi affecté aux associations (accessibles tous les soirs et les week-ends). Ceci est une « surprise » qui a malgré tout engendré quelques dépenses dans le cadre du marché public, mais il nous est apparu comme évident d'engager ce changement durant les travaux au regard du manque cruel d'espaces aux normes sur notre commune pour les associations. Comme tout ERP (Établissement Recevant du Public), il y aura des conditions d'usage tant sur le nombre de personnes pouvant y être réunies que sur les activités possibles.
- Lors du démarrage des travaux, il a été constaté que les sanitaires enfants étaient insuffisants au regard des effectifs constatés. Afin d'être en adéquation avec la règlementation de la PMI (Protection maternelle Infantile), nous avons effectué les modifications.

C'est donc un ensemble majeur pour l'activité et le dynamisme de la commune qui prendra vie en centre bourg de St Lambert du Lattay. Cette réalisation contribuera pleinement au projet cœur de Villages déjà amorcé par une première étude et sera bénéfique pour Val du Layon, par l'accroissement de l'offre de soins et la création d'appartements séniors proposés en priorité, durant les premiers mois, uniquement aux seniors Layonvalois souhaitant un logement adapté proche du centre bourg et au pied de la maison médicale.

Ci-dessus, situé au 2ème étage, cet espace lumineux de 72 m² sera à l'avenir mis à disposition et deviendra un espace partagé avec les associations.

Dès l'installation de nos services enfance dans ce nouveau pôle enfance, l'actuel bâtiment « Coup de Pouce » deviendra l'espace jeunesse partagé de St Lambert du Lattay. En dehors des heures d'utilisation, le lieu pourra être utilisé par les associations de manière régulière ou occasionnelle selon un planning d'utilisation.

Dans la continuité de nos décisions de rationalisation de nos bâtiments communaux, par l'optimisation de leur utilisation, progressivement, nous améliorons la qualité d'accueil des usagers en proposant des lieux sécurisés, contrôlés et entretenus. En 2023, deux bâtiments ont été vendus à St Aubin (ancienne mairie et ancienne école avec la cour et la salle du préau). En 2024, deux autres bâtiments restent en vente et un 3ème est à l'étude : bâtiment avec distributeur du Crédit Agricole de St Lambert du Lattay (avec obligation de maintien du DAB), l'ancienne bibliothèque dans le centre bourg de St Aubin de Luigné et à l'étude, la maison de l'enfance de St Lambert du Lattay.

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET
Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

La Commission CISV communique les manifestations qu'elle organise durant le premier semestre 2024

Janvier

Dimanche 14 janvier 2024 à 15h30 **Vox Campus**, chœur et orchestre de l'Université d'Angers
Sous la direction d'Olivier Villeret
Œuvres de Jenkins, Forrest, Corelli, Dvorak
Église de Saint Lambert du Lattay

Février

Prochainement, à noter dans vos agendas :

Mars

Samedi 9 mars 2024 de 9h à 12h
Nettoyage citoyen des deux communes déléguées

Avril

Jeudi 14 mars, vendredi 15 mars, et samedi 16 mars 2024
Le Printemps des Poètes dans les 4 écoles de Val du layon
Intervention de la compagnie Chauffe Brûle dans l'animation d'atelier d'écriture poétique
Samedi après-midi : spectacle poétique donné par les enfants des écoles dans la salle Jean de Pontoise de St Aubin de Luigné

Mai

Jeudi 23 mai 2024 à 20h30
Spectacle dans le cadre de Villages en Scène
"Cépages Dansants" et "les inaperçus" des compagnies La Grive et Vent Vif
Dans la cour des pressoirs du Musée de la Vigne et du Vin et sur la parcelle de vigne du Musée

Juin

Samedi 15 juin 2024 toute la journée
Fête des Villages de Charme en Anjou : Val du Layon rassemble les 15 villages de Charme de l'Anjou pour une journée de fête à St Aubin de Luigné
Quelques pistes envisagées : des déambulations théâtralisées sur le sentier poétique agrandi, un marché artisanal, une dégustation de vins de différents villages, des peintres en plein air, et en fin de soirée fête de la musique.
Cette même journée, inauguration de l'œuvre monumentale installée par la CCLLA au bord du Layon à St Aubin dans le cadre du fil artistique qui reliera à terme les 19 communes qui composent la communauté de communes.

Juillet

Août

Du Samedi 20 juillet au 11 août 2024
Salon Estival de Peinture
Ouverture au public du jeudi au dimanche de 15h à 19h
Salle Jean de Pontoise
St Aubin de Luigné

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vie locale : les horaires de votre agence postale évoluent ⚠

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, les horaires évoluent.
À partir du lundi 29 janvier 2024, l'agence postale ouvrira 30 minutes plus tôt le lundi, mardi et jeudi, c'est-à-dire dès 14h. L'agence sera fermée le samedi.

Retrouvez tous les horaires en dernière page.

Tarifs des locations des salles Val du Layon au 1er janvier 2024

Obligatoire pour toutes location :

- Caution : 525 €
- Acompte : 20%
- Caution ménage : 125 €

Forfait "énergie" automatique salles plus de 100 places du 1er/11 au 31/03 : 80 €/jour et 40 €/journée supplémentaire
Forfait "énergie" automatique salles moins de 100 places du 1er/11 au 31/03 : 43 €/jour et 22 €/demi-journée

Tarifs Particuliers			
	Salle Jean de Pontoise 100 personnes Saint-Aubin-de-Luigné	**Salle Marylise** 150 personnes Saint-Lambert-du-Lattay	**Maison du vin** 32 personnes Saint-Lambert-du-Lattay
Layonvalois	110 €/demi-journée et 220 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire *Gratuit pour les sépultures*		60 € la 1/2 journée 120 €/journée *Gratuit pour les sépultures*
Hors Layonvalois	210 €/demi-journée et 370 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire		pas de location

Tarifs Associations			
	Salle Jean de Pontoise[1] 100 personnes Saint-Aubin-de-Luigné	**Salle Marylise** 150 personnes Saint-Lambert-du-Lattay	**Maison du vin** 32 personnes Saint-Lambert-du-Lattay
Utilisation à but non lucratif	Gratuit (chauffage compris)		
Utilisation à but lucratif	***Gratuit une fois*** (chauffage non compris) - Voir tarifs location "particuliers" Salle de sport[3] inclus		
Hors Layonvalois	370 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire		pas de location

Salle de sport[2-3] -	
Associations Layonvaloises avec utilisation à but lucratif	320 €/jour
	1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Activités sportives de loisirs	3 €/heure
Activités sportives lucratives	10 €/heure

Parc Ludovic PIARD - familles et associations	
Layonvalois	70 €/jour (électricité comprise) 1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Hors Layonvalois	90 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire

[1]- la salle Jean de Pontoise n'est pas disponible du 1er juin au 30 septembre les samedis et dimanches
[2]- suivant planning d'utilisation des clubs sportifs usagers et prioritaires
[3]- le dojo est exclu de toute réservation

Numéro astreinte
des élus Val du Layon
06 16 71 49 72

Bibliothèque & Médiathèque

LOIRE LAYON AUBANCE
RÉZOKiLi
VOS BIBLIOTHÈQUES

Derniers changements au Rézokili, votre réseau de bibliothèques.

Le nouveau réseau : Rézokili

Depuis octobre 2023, 13 bibliothèques ayant déjà fusionné en juin et 6 bibliothèques à l'est de Loire Layon Aubance constituent le Rézokili : Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Anjou (4), Blaison-Saint-Sulpice, Brissac-Loire-Aubance (3), Chaudefonds-sur-Layon, Denée, Les Garennes-sur-Loire, Mozé-sur-Louet, Rochefort-sur-Loire, Saint-Melaine-sur-Aubance, Terranjou (2), Val-du-Layon (2).

Vous pouvez désormais profiter d'une carte unique, vous permettant d'emprunter, de réserver, et de rendre vos documents dans la bibliothèque de votre choix.

Un Rézouest s'est constitué simultanément, composé des 5 bibliothèques à l'ouest de Loire Layon Aubance, qui devraient rejoindre le Rézokili en 2025.

Le nouveau catalogue en ligne : www.rezokili.fr

Vous disposez également depuis octobre 2023 du nouveau site internet du Rézokili. Grâce à lui, vous pouvez :

Rechercher et réserver des documents, consulter vos prêts, les prolonger, voir vos réservations, connaître les nouveautés, les coups de cœur, les animations…

Pour y parvenir, vous devez désormais vous créer un compte lecteur à partir de « Mon compte » en haut à droite de l'accueil du portail, muni de votre numéro de carte d'abonné.

N'hésitez pas à nous le demander si vous l'avez perdu, ou à nous solliciter pour vous accompagner dans votre inscription sur un ordinateur de la bibliothèque. Une vidéo vous explique aussi comment procéder : *https://youtu.be/YTDaUFSOJHs*

Nouveauté : pour recevoir les informations de votre bibliothèque, abonnez-vous sur :

https://www.rezokili.fr/lettres-dinformation

Animations

Les bibliothécaires et bénévoles vous préparent actuellement la programmation 2024 sur Val du Layon. Au programme : atelier parents-enfants origami, atelier autour du manga et de la BD, lectures contées, soirée jeux…

Le programme des animations sera à retrouver dans votre prochain Val Infos ainsi que sur Intramuros, le site rezokili.fr et dans vos bibliothèques !

Retrouvez également la programmation de tout le Rézokili sur la plaquette dédiée disponible dans vos bibliothèques.

Prix BD BULL' et petites BULL' en Loire Layon Aubance – Petit rappel…

Venez emprunter et voter pour vos BD préférées, jusqu'au 22 juin 2024 dans votre bibliothèque.

- Chez les adultes, parmi les 10 BD sélectionnées par les bibliothécaires du Rézokili :
Les pizzlys, L'ombre des pins, La couleur des choses, Nettoyage à sec, Waco horror, Hoka Hey !, Furieuse, Le printemps de Sakura, Vague de froid, Le ministre et la Joconde.

- Chez les jeunes entre 9 et 12 ans, parmi les 5 BD sélectionnées : La longue marche des dindes, Voyage de malade, D'ambre et de feu, La petite chienne et la louve, Billie Bang Bang.

Et tentez de remporter un cadeau, en répondant à une dizaine de questions. Bulletins de votes et questionnaires disponibles dans vos bibliothèques. N'hésitez pas à nous les demander.

Comité de lecture

Depuis plusieurs années, la médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay participe, en partenariat avec le Bibliopôle, au comité lecture roman. Le principe ? Ludivine, bibliothécaire, sélectionne au Bibliopôle des ouvrages récents qui vous seront ensuite proposés en prêt pendant 4 mois. Empruntez-les, lisez-les et surtout donnez-nous votre avis ! Que vous ayez aimé ou pas, votre retour sur la lecture nous intéresse. Le comité n'est pas réservé aux lecteurs de Saint-Lambert, ceux de Saint-Aubin peuvent également participer !

Avis aux amateurs de polars !

La médiathèque de Saint-Lambert participe cette année à "Polar à Mauves en Loire". Initié par la bibliothèque de Mauves-en-Loire, ce prix récompense le meilleur roman policier parmi une sélection de 5 livres. Rendez-vous à la médiathèque pour vous inscrire et emprunter un des compétiteurs. Les sélectionnés cette année :

- « La petite rouge », de Benjamin PASCAL, Editions Les Nouveaux Auteurs
- « Enigma », d'Armelle CARBONEL, Editions Fayard
- « Malgré toute ma rage », de Jérémy FEL, Editions Payot et Rivages
- « On dirait des hommes », de Fabrice TASSEL, Editions La manufacture de livres
- « Les malvenus », d'Audrey BRIÈRE, Editions du Seuil

A noter dans vos agendas

▷ *sur inscription à la médiathèque ou par mail* mediatheque.stlambert@valdulayon.fr

- **mercredi 21 février et 27 mars à 9h30** : Histoires à écouter à la médiathèque. Des histoires pour les petites et grandes oreilles.

samedi 13 avril, 10h et 11h15 : atelier origami

- parents et enfants. Confectionnez une guirlande en origami ! *A partir de 7 ans.*
- **vendredi 19 avril** : soirée jeux (info à venir)
- **samedi 22 juin, 10h** : atelier manga avec Tpiu. Apprends à dessiner ton personnage de manga ! *A partir de 10 ans.*

@Tpiu - Kana (Dargaud-Lombard s.a)

Appel à bénévoles pour la médiathèque de Saint-Lambert !

Vous avez un peu de temps et souhaitez en donner pour aider ? Vous aimez les livres ? Nous recherchons actuellement des adultes pour compléter notre équipe de bénévoles ! Quelles peuvent être les tâches à réaliser ? couvrir les livres, participer aux achats, ranger les livres, tenir des permanences, aider aux dessertes du Bibliopôle, conseiller les lecteurs, apporter son aide lors des animations…

Chacun peut choisir la mission dans laquelle il sera plus à l'aise. Que ce soit pour une heure, deux ou dix, vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez vous présenter pendant les heures d'ouverture de la médiathèque ou prendre contact avec Ludivine la bibliothécaire par mail : *mediatheque.stlambert@valdulayon.fr*

Horaires d'ouverture des bibliothèques en dernière page du Val Infos

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Bilan de la première réunion participative consacrée à la mobilité à Val du Layon

La commission citoyenneté a invité les habitants de la commune à une réunion participative le 1er décembre 2023 à St-Lambert-du-Lattay sur la thématique : « Venez imaginer la mobilité de demain à Val du Layon »

Une cinquantaine de personnes des deux communes déléguées ont répondu à l'appel. Après une présentation du contexte national et des enjeux de la mobilité de demain, les citoyens se sont retrouvés en atelier de huit personnes pour débattre sur la question : *« Comment imaginez-vous la mobilité de demain à Val du Layon ? »* aussi bien dans les bourgs, qu'entre les bourgs, qu'entre les hameaux et les bourgs.

Par atelier, des cartes précises de la commune étaient à disposition avec des crayons pour imaginer des tracés.

La restitution a fait émerger les thématiques variées qui seront étudiées par le Comité de Pilotage : circulation, stationnement, sécurité…

Cette soirée de travail a été studieuse et efficace. Chacun a pu s'exprimer librement sans jugement. Toutes les remarques étaient notées, il n'y avait pas de bonne ni de mauvaise idée juste un inventaire des difficultés à la mobilité douce et des améliorations souhaitées.

Quelle suite à cette première réunion participative ?

Un Comité de Pilotage constitué d'élus, de professionnels et de six citoyens de Val du Layon se réunira plusieurs fois pour préparer la prochaine réunion participative qui aura lieu en juin, puis à nouveau des réunions préparatoires avant la 3ème réunion participative en décembre 2024.

Ce COPIL réfléchira et proposera des améliorations à la mobilité qui seront validées en réunion participative.

L'info locale

"Pour Toit"

L'association "Pour Toit" vient de fêter ses 8 ans. Elle compte à ce jour une centaine d'adhérents sur le territoire Loire Layon.

Notre objectif est d'accueillir et d'accompagner les personnes réfugiées dans leur parcours administratif mais aussi dans leur vie quotidienne, en lien avec les associations du département, (collectif SOS migrants).

Nous louons deux appartements où des familles se succèdent. Sans l'association, elles seraient probablement à la rue. Leurs enfants sont scolarisés. "Pour Toit" a la chance de bénéficier du partenariat et de l'engagement fort de plusieurs partenaires locaux (CCAS, écoles, garderie, Restos du cœur,...). Les bénévoles sont investis dans plusieurs champs d'interventions : école pour l'apprentissage de la langue et de la culture françaises, animations pour récolte de fonds, accompagnement au quotidien.

Depuis 2015, nous avons aidé ainsi 42 personnes.

Notre association est sans but lucratif, apolitique et non confessionnelle. Elle est reconnue d'intérêt général (les dons sont déductibles des impôts). Nous ne percevons aucune subvention, "Pour Toit " fonctionne uniquement grâce aux dons des adhérents et sympathisants et aux recettes liées aux événements que nous organisons.

Si vous voulez nous rejoindre ou nous aider, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : *pourtoit.asso@gmail.com*

Prochain événement :
10 février Bal Folk, Chalonnes, salle des mariniers (voir ci-contre).

Contact Val du Layon : Mariannick MAHÉ St Aubin, co-présidente

3RD'Anjou

▷ Demander un composteur

Vous souhaitez obtenir un composteur ? Les 3RD'Anjou peuvent vous en mettre un à disposition.
Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques de compostage de 30 minutes environ au terme desquelles le composteur vous sera remis.

La participation de 20€ à 55 € selon le modèle choisi, sera facturée sur votre redevance incitative du semestre en cours.Les places sont limitées, les 3RD'Anjou ne pourrons accueillir que 20 personnes par forum.
Pour s'inscrire :
www.3rdanjou.fr/vos-services/en-pratique/demander-un-composteur/

▷ Information

L'accès des déposants est limité aux véhicules dont le poids total autorisé n'excède pas 3,5 tonnes et est interdit à tout usager se présentant en tracteur (sauf dérogation nominative écrite établie préalablement).

▷ Nouveaux horaires

Les horaires des déchèteries ont changé, retrouvez-les en dernière page.

Vous avez déménagé, pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune, ou à signaler votre changement d'adresse.

Avant de commencer, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales : *www.elections.interieur.gouv.fr*

Inscription :
▷ En ligne grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

▷ Ou en mairie ou par courrier avec les pièces suivantes :
- Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription,
- un justificatif de domicile,
- un justificatif d'identité

Le Conseil de développement Loire Angers se renouvelle !
Venez prendre part au dialogue citoyen !

Et si on contribuait ensemble à améliorer la qualité de vie sur notre territoire (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance) et à relever les grands défis économiques, sociaux, environnementaux qui nous font face ?

Nous vous invitons à candidater pour rejoindre le Conseil de développement Loire Angers, espace de réflexion entre citoyens et organisations investis dans leur territoire, force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets sur l'environnement, l'habitat, le numérique, la culture, les transports, le vivre ensemble…

Se rencontrer, s'informer, débattre
Croiser les points de vue, apporter son expertise

Construire collectivement des avis et propositions sur les projets des collectivités
Emettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants

Citoyen, individuellement ou en tant que représentant d'une organisation, vous êtes porteur de propositions ? Vous aspirez à faire entendre votre voix, de manière collective et conviviale ? Rejoignez nous !

Candidatures ouvertes du 23 janvier au 23 février sur
conseil-dev-loire.angers.fr/

Partagez vos vacancez, devenez famille de vacances !
Accueillez un enfant qui n'en a pas !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui n'a pas de vacances, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- Par téléphone au 02 41 88 85 65 ou mail : *afvdev.490@secours-catholique.org*
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

Comité des fêtes

Ami(e)s Layonvalois(e)s,

L'équipe du comité des fêtes tient à vous remercier pour votre présence à chacune de nos manifestations ! Sans vous, celles-ci ne pourraient pas perdurer dans le temps !

Notre vide grenier et notre cinéma plein air ont été un succès, ce qui motive encore plus les membres du comité à s'investir pour les prochaines manifestations !
Vous pouvez si vous le souhaitez vous joindre à nous, le vendredi 16 février 2024 à 20h à la salle Marylise pour assister à notre assemblée générale. Une présentation de l'association avec le bilan de l'année écoulée sera abordée et bien sûr, toutes les nouvelles personnes qui souhaiteraient rentrer dans le comité sont les bienvenues !

Nous pouvons déjà vous annoncer les prochaines dates de nos manifestations :

- Le dimanche 5 mai : le Vide grenier au Parc Ludovic Piard
- Le samedi 15 juin : fête des Villages de Charme à St Aubin de Luigné
- Le samedi 7 septembre : Cinéma plein air avec la présence d'Alexandre GIET qui nous présentera son show musical « le petit cabaret » dès 18h30, puis à 21h vous aurez le plaisir de visionner sur un écran géant le film familial «Le Loup et le lion » de Gilles de MAISTRE ! Un feu d'artifice aura lieu pour clôturer la soirée.

Cette année, le comité des fêtes à souhaiter remettre à jour le tableau des locations (ci-contre), notamment en accordant une remise plus généreuse pour les associations Val du Layon sans minimum de location : nous passons celle-ci de 20% à 50%.

Veuillez prendre en compte le changement de numéro de téléphone pour nous contacter : 07-49-72-82-31

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une belle année 2024 !

TARIFS LOCATIONS

Pour les particuliers et associations VAL DU LAYON			
DESIGNATION	QTS	PRIX	CAUTION
Chapiteau 72 m2 (nouvelles bâches: fermeture intégrale avec fenêtres)	1	150 €**	*
Chapiteau 4mx4m (16m²)	6	60€	*
Stand 3m x 3m (9m2)	1	20€	*
Stand 6m x 3m (18m2)	4	30€	*
Table 2m50(x19) - Table 2m30 (x20)	39	3€	*
Banc 2m50	40	1 €	*
Table inox	3	12 €	*
Evier inox	2	5 €	*
Table de cuisson	1	15 €	*
Plancha	1	30€	100 €
Trépied	2	5€	*
Percolateur	1	10€	50€
Rallonge électrique 25m	2	1 €	*
Rallonge électrique 12,5m	4	1 €	*
Triplette	6	1 €	*
Spot LEDS	7	5€	40€
Tuyau d'eau (+ embouts)	6	1 €***	*
Assiettes	30	5 € les 30	*
Verres	30	2 € les 30	*
Fourchettes	30	3 € les 30	*
Grandes Cuillères	30	3 € les 30	*
Petites Cuillères	30	3 € les 30	*
Couteaux	30	3 € les 30	*
Bar complet	10	10 €	*
Pichets verre	6	5 € les 6	*
Ganivelles	20	Gratuit	*
Plats inox 25 cm	4	Gratuit	*
Plats inox avec poignées	1	Gratuit	*
Saladiers	5	Gratuit	*
Sono *2 Subs (2000watts chacun)+ 2 satellites (1500 watts chacune + 2 enceintes(500watts)+ platine audiophonie 2 micros pour sonoriser intérieur et extérieur*	1	150€	2000€
Pour les associations VAL DU LAYON			
Friteuse électrique 2.5L	4	20€	150€(casse)+ 50€(Propreté)

Réservation au minimum 3 semaines avant la date de départ du matériel.
Un état des lieux sera réalisé avant et après l'emprunt du matériel.
Les tarifs sont prévus pour une location maximum de 5 jours, au-delà une 2ème location sera facturée.
Une remise de 50% sera accordée aux associations VAL DU LAYON
Pour toutes informations et réservations, veuillez contacter les membres du comité des fêtes au 07-49-72-82-31 ou par mail comitedesfetessldl@gmail.com

**si l'article est retourné abîmé, sale ou non rendu, le prix de l'article neuf pourra vous être facturé*
***compter **30€ de frais d'installation supplémentaires** pour installation hors communes Val du Layon*
**** les embouts seront démontés et rangés dans une boîte*

Comité de jumelage

INVITATION

Le comité de Jumelage de Linkebeek (Belgique) a le plaisir d'inviter tous les habitants de Val du Layon à participer aux manifestations du jumelage les 9, 10, 11 et 12 mai 2024 (week-end de l'Ascension).

Depuis 1981, notre municipalité est jumelée avec Linkebeek en Belgique et, depuis 1996, avec Kenton en Angleterre.

Des festivités ont lieu tous les 2 ans, en alternance dans nos 3 communes.

C'est l'occasion de découvrir de nouveaux paysages, des autres coutumes, de se divertir en famille, de découvrir son voisin sous un autre jour, de savourer ensemble l'ambiance fraternelle d'un grand repas animé, bref, d'oublier, le temps de quelques jours, les petits tracas du quotidien en déconnectant réellement.

Le Comité de Jumelage de Val du Layon s'occupe de l'organisation du voyage en car. La participation demandée est de 50 € par adulte pour les 4 jours (règlement possible en plusieurs fois). Les enfants jusqu'à 18 ans (nés en 2006) paieront la moitié du prix, soit 25 €. Il est également possible de faire le trajet en voiture personnelle. Dans ce cas, il sera demandé une participation de 10 € par adulte uniquement, pour le cadeau que nous offrirons aux membres du comité organisateur en Belgique.

Une fois sur place, les participants sont hébergés dans les familles ; des animations, des visites, des balades, des repas en commun sont organisés par la commune qui accueille.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau :

- Roselyne OGER - 4 rue du Layon St Lambert du Lattay
- Franck LANNUZEL - 12 allée des Eglantines St Lambert du Lattay
- Gene DAVY - rue du Coteau des Martyrs St Lambert du Lattay
- Caroline GUTLEBEN - 23 rue des Cormiers St Lambert du Lattay

N'oubliez pas notre "Opération Carbonade" le 17 mars. Rendez-vous salle Coin d'Hyrôme à St Lambert pour récupérer vos commandes (vente de bières belges sur place).

Ci-dessous, merci de remplir le bulletin d'inscription pour l'inscription aux manifestations du jumelage. Au verso, retrouvez le bulletin de commande pour la carbonade.

Bulletin à découper et à remettre à l'un des membres du bureau (ou dans la boîte aux lettre de la mairie de St Lambert du Lattay).

Merci à tous !

Bulletin d'inscription à rendre avant le 15 mars 2024

VOYAGE A LINKEBEEK Belgique
du 9 au 12 mai 2024

À remettre à l'un des membres du bureau ou dans la boîte aux lettres de la mairie de St Lambert du Lattay.

M. Mme : .....

Adresse mail : .....

Tél : .....

Participeront aux festivités du jumelage des 9-12 mai 2024.
(éventuellement) Prénom(s) et âge(s) des enfants qui accompagnent :

.....

Nous voyagerons :

☐ En CAR (50 €/adulte- 25 €/enf jusqu'à 18 ans)

☐ En VOITURE PERSONNELLE (10 €/adulte)

Nous avons une famille d'accueil :

☐ NON
☐ OUI, merci de nous indiquer son nom : .....

Amicale laïque

L'année 2023 a été prolifique en manifestation pour l'Amicale, entre "Resto à la maison", vide-grenier, fête de la Musique, retransmission des matchs de coupe du monde de Rugby et soirée dégustation de bières artisanales locales. Nous participons ainsi, conformément à nos engagements, aux calendriers festifs de notre commune, afin de faire participer le plus grand nombre de Layonvalois.

2ème édition - soirée dégustation de bières artisanales. Les manifestations, ayant été très appréciées, l'association fera à nouveau son maximum pour réitérer ces événements désormais « traditionnels » durant l'année 2024.

Nous remercions vivement tous les Amicalistes, tous les Bénévoles, tous nos Partenaires ainsi que la Mairie de Val du Layon pour toutes les aides apportées, que ce soient humaines, matériels et/ou financières, sans lesquelles nous ne pourrions proposer de multiples manifestations.
Afin d'assurer la continuité des événements proposés, et de développer d'autres projets, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous rencontrer (via l'adresse alstaubin@gmail.com), l'association étant ouverte à toutes les bonnes volontés…

Dates à retenir au 1er semestre 2024 :

- 23 mars : soirée dégustation de bières artisanales. Salle de l'Amicale Laïque.
- 12 avril : concours de palets laitons sur planche plomb. Salle de l'Amicale Laïque.
- 26 mai : vide-grenier. Esplanade au bord du Layon.
- 15 juin : fête de la Musique, rassemblement des Villages de Charme. Esplanade du Layon.

Amicalement, les membres du Bureau.

Comité de jumelage St Lambert du Lattay
Opération "Carbonade"

A remettre à l'un des membres du bureau ou dans la boîte aux lettres de la mairie de St Lambert du Lattay.

M. Mme : .....

Adresse postale (si livraison à domicile) : .....

Adresse mail : .....

Tél : .....

Nombre de parts : ..... X 9 euros =

Chèque à libeller au nom du Comité de jumelage

Réponse avant le 10 mars 2024

Commande à récupérer le 17 mars, entre 10h et 12h30
salle Coin d'Hyrôme à St Lambert du Lattay

Association Pour Assainissement Equitable

APAE 49
ASSOCIATION POUR UN ASSAINISSEMENT EQUITABLE

L'APAE49, créée en 2008, a pour objectifs d'informer, de guider, de défendre les usagers détenteurs d'un Assainissement Non Collectif (ANC) et de promouvoir un véritable service public de l'assainissement autonome.

Forte de près de 500 adhérents elle est représentée à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (CCLLA) et au Conseil d'Exploitation qui gère l'Assainissement au sein de cette comcom.

Depuis 2015, l'APAE49 se préoccupe également de la gestion des déchets.

Enfin, l'APAE49 permet à ses adhérents de bénéficier de vidanges à tarif réduit dans le cadre de vidanges groupées organisées par les responsables eux-mêmes.

▷ **Information** : Le Président Jack MARTIN fondateur de l'association a décidé de quitter la présidence après 15 années de bons et loyaux services. Le Conseil d'Administration s'est donc réuni pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

▷ **Le site internet d'APAE49**
Le site est maintenant bien connu de nos adhérents ; facile d'accès (il suffit de taper APAE49) et régulièrement mis à jour, il permet aux usagers de trouver les conseils et informations dont ils ont besoin (démarches administratives, conseils techniques, modalités et tarifs des contrôles, contacts pour les vidanges groupées à tarif réduit…).

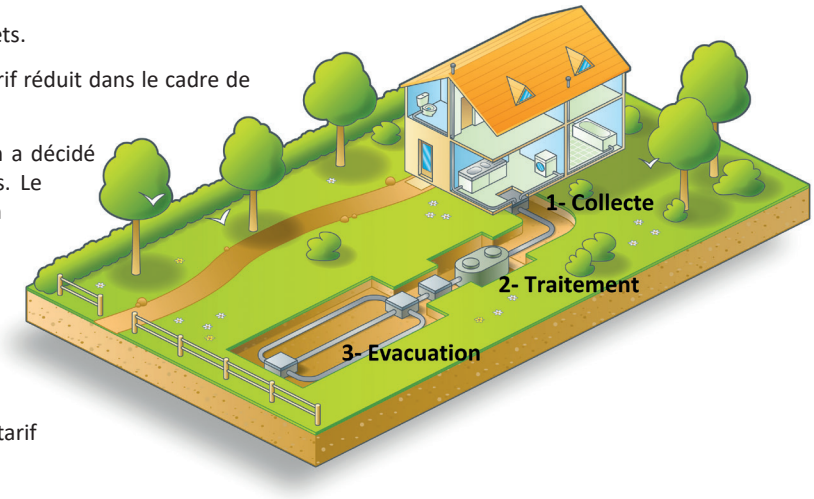

Les vidanges groupées à tarif réduit pour les adhérents d'APAE49 - Tarifs 2024

Pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3 m³ ..... 242,00 € TTC
Regroupement s'inscrivant dans un rayon de 5 km :

- pour 4 fosses regroupées (fosse de 1 à 3 m³)..... 198,00 € TTC
- pour 6 fosses regroupées (fosse de 1 à 3 m³)..... 187,00 € TTC
- Au-delà de 3 m³ ajouter ..... 30,80 € TTC
- Pour une distance d'accès supérieure à 30 mètres ajouter ..... 36,85 € TTC
- Si nettoyage du bac à graisse ou poste de relèvement ajouter ..... 36,85 € TTC
- Si débouchage canalisation de la fosse (sur environ 5 ml) ..... 33,00 € TTC

Pour un regroupement de 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.
Toutes les fosses doivent être dégagées et prêtes à l'intervention à l'arrivée du camion.

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser auprès de J-Pierre MERLET (coordonnées ci-dessous), vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention.

Président de l'association et Responsable sur Val du Layon :
Jean-Pierre MERLET
22 Les Barres St Aubin de Luigné
49190 VAL DU LAYON
Tél. : 02 41 78 37 70
Email : *jpmerlet@orange.fr*

Site internet APAE49 : *http://www.apae49.fr*
Adhésion : 5,00 € par an

Prochaine réunion d'informations :

Vendredi 5 avril 2024

20h30 salle Jean de Pontoise
à St Aubin de Luigné

La Maison de la nature

Notre association, Maison de la Nature du Layon, a organisé son assemblée générale le 1er décembre dernier. Cette rencontre est toujours un moment fort qui permet de se poser pour un bilan et présenter nos diverses activités ainsi que les projets à venir.

Nous constatons un grand succès quant aux évènements proposés par la Maison de la Nature :

- le Troc Bouture de Printemps (30 avril) à St-Lambert-du-Lattay et celui de l'automne (15 octobre) à St-Aubin-de-Luigné, matinées d'échanges autour des plantes de nos jardins
- la balade "découvertes des vertus des plantes sauvages d'automne..." suivie de la fabrication d'un baume,
- le Club Nature à destination des enfants de 7 ans et plus animé par Dominique THOMAS.

Les personnes présentes aux différents ateliers au cours de l'année nous ont indiqué avoir apprécié les découvertes, les rencontres, que ce soit lors des sorties pour les jeunes ou les adultes.

Par ailleurs, Thibaut CARON, au cours de l'année scolaire 2022-2023, est intervenu auprès des écoles de la commune de Val du Layon dans le cadre des projets de valorisation des E.N.S. (Espaces Naturels Sensibles). Des animations ont eu lieu également dans le cadre de l'accueil de loisirs, ainsi qu'auprès des M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles), ces dernières encadrées par Emilie TERRIEN.

Ces animations ont repris pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024. Vos enfants, selon leur âge, ont peut-être participé à une sortie champignons dans le cadre de l'école ?

Nous prévoyons de vous retrouver au cours de l'année 2024 dans le cadre du :

- Troc Bouture de printemps à St-Lambert-du-Lattay (la date sera communiquée par IntraMuros ou la presse)
- Balade CONTÉE pour TOUS, petits et grands, le samedi 13 avril 2024, à proximité de l'Hyrôme (rendez-vous à la Maison de la Nature à 16h30 rue de la Coudraye à St Lambert)
- Atelier empreintes végétales (tatakizomé) avec Emilie (date fixée prochainement)
- Sortie le 25 mai 2024, à la découverte de la biodiversité et de la géologie de la vallée de l'Hyrôme, animée par Thibaut Caron et Fabrice Redouin dans le cadre des Rendez-vous Nature, (programme en mairie : sortie janvier 2024).

Encore de nombreux projets dans notre grande valise nature. Avez-vous envie de partager, découvrir avec la Maison de la Nature ? Venez nous rejoindre en nous contactant à notre adresse courriel !

maison.nat.layon@gmail.com

Les Espaces Naturels Sensibles

Espaces Naturels Sensibles de Val-du-layon
Ne manquez pas les « Rendez-vous Nature » 2024 !

Dans le cadre des Plans de Gestion de nos Espaces Naturels Sensibles « Vallée de l'Hyrôme » et « Vallée du Layon », le Département de Maine-et-Loire et la commune de Val-du-Layon financent des animations grand public ouvertes à toutes et tous !

"Géologie et Biodiversité de la Vallée Sauvage" organisé par la Maison de la Nature
Samedi 25 mai de 9h00 à 12h30
Lieu de rendez-vous : Maison de la Nature, rue de la Coudraye, Saint Lambert du Lattay

Entre coteaux schisteux et vallée arborée rafraichissante, l'Hyrôme Sauvage nous réserve bien des surprises. Fabrice REDOIS, géologue conférencier et Thibaut CARON, animateur naturaliste, vous guideront dans ce mélange harmonieux de nature et de paysage. Le contexte géologique et hydrologique de ces lieux sont le support d'une biodiversité diversifié et remarquable ! Pour finir la matinée, un petit temps convivial vous sera proposé à la Maison de la Nature de Saint Lambert-du-Lattay. Inscription obligatoire

« La Prairie source de vie et d'inspiration »
organisée par BiodivArtisan
Samedi 1er juin de 9h00 à 12h30 ou de 14h à 17h30
Lieu de rendez-vous :
Château de la Haute Guerche, chemin de la Guerche, Saint Aubin-de-Luigné

Le Château de la Haute Guerche, ruine médiévale du 13ème siècle, est un lieu emblématique de l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Layon. Depuis plus de 10 ans les propriétaires, attachés à la cause environnementale, s'engagent à gérer cet espace dans le respect de la biodiversité. Durant cette journée immersive, Emilie TERRIEN, animatrice flore sauvage vous guidera dans les hautes herbes pour une séance de reconnaissance et de composition florale. Florence COINTREAU, aquarelliste naturaliste, vous initiera aux dessins des fleurs qui arpentent les ruines et Thibaut CARON, animateur naturaliste vous présentera l'Espace Naturel de la Vallée du Layon puis vous initiera à l'identification des pollinisateurs sauvages. Une petite séance d'apiculture viendra conclure la journée !
Inscription obligatoire.

Semaine de sciage avec l'association Horizon Bocage
Du lundi 26 février au vendredi 01 mars
Lieu de rendez-vous : LD Valette, Saint Aubin-de-Luigné

L'association Horizon Bocage se mobilise sur notre commune pour valoriser les bois de nos Espaces Naturels Sensibles (ENS Hyrôme et Layon). Des troncs d'arbres, parfois séculaires, sont débités en bûches ou réduits en bois plaquette ou paillage. Ces arbres ont une grande valeur en charpente ou ébénisterie et méritent un autre sort. Ils ont également accumulé une importante quantité de CO2 qui restera stocké dans les constructions et ameublements jouant ainsi leur rôle de régulateur de carbone atmosphérique. Le stockage du bois est une piste non négligeable dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette action vertueuse, écologique et durable est aussi un moyen de communication et de partage autour des questions environnementales. Elle représente un outil supplémentaire pour la gestion des Espaces Naturels de notre commune et la préservation de notre environnement.

Bonne nouvelle, nous recherchons des bénévoles ! Inscrivez-vous pour participer au chantier ou venez librement pour découvrir l'action de sciage.

Renseignements et inscriptions :
Thibaut CARON
au 06 741 49 10 30 ou *biodivart@ecomail.fr*

3 L - Liens, Loisirs, Layon

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de notre association se déroulera le Jeudi 29 février 2024 à 20h30, à la Maison du vin à St Lambert du Lattay.

L'ordre du jour :
1 – Présentation des ateliers
2 – Rapport moral et financier
3 – Verre de l'amitié

Venez nombreux pour découvrir la vie de notre association.
3lvaldulayon@gmail.com

Cru de l'amitié

Dans l'attente de tous se revoir autour de moments conviviaux, l'association souhaite à tous une belle année 2024

Quelques dates à noter :

- Dégustation de bottereaux
  Jeudi 8 février (inscription le 31 janvier)
- Repas surprise
  Jeudi 21 mars (inscription le 6 mars)
- Goûter
  Jeudi 18 avril (inscription le 3 avril)
- Voyage en juin

ADMR

Du 8 au 29 novembre, l'ADMR fait le choix, au niveau régional, d'axer sa communication sur les opportunités d'emplois en "compléments de retraites".

Cette communication s'adresse principalement aux jeunes retraités afin qu'ils puissent faire bénéficier de leur expérience dans l'aide et l'accompagnement et renforcer les équipes.

Des ballons pour grandir

Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour notre association d'être présente lors de différents évènements festifs : emballage cadeaux à la librairie "Le Renard qui lit" et à Electrodépôt Cholet, distribution de colis de Noël aux enfants hospitalisés à domicile.

En 2023, nous avons pu mettre en oeuvre le 3ème objectif de l'association, sensibiliser le grand public aux cancers pédiatriques. Ci-dessous le détail des opérations organisées ou auxquelles nous avons participées :

- Opération Bol de Riz dans les écoles (Beaulieu sur Layon, école Saint Joseph de Saint Aubin de Luigné).
- Présentation de notre association au conseil municipal des jeunes de la mairie de Chalonnes ; dans le cadre de leur projet de vente d'un calendrier perpétuel (bénéfices reversés à notre association).
- Organisation de la 1ère édition des "VITRINES EN OR": 40 commerçants, artisans, ont mis en scène leurs vitrines avec un kit que nous leur avions fourni (ballons dorés, affiches, flyers présentant notre association). A la suite du succès de l'opération, nous la renouvellerons en 2024.

l'équipe Des Ballons Pour Grandir accompagnée des miss Maine et Loire 15-17 ans lors de la Fête Des Ballons de Septembre

Des associations ou des particuliers organisant des évènements sportifs ou festifs nous ont soutenus financièrement, ci-dessous quelques exemples d'initiatives organisées à notre profit :

- Laponie Trophy : Amandine et Sandra ont porté nos couleurs pendant ce Raid aventures féminin de cinq jours en Finlande avec plusieurs épreuves : fat bike, raquettes et relais.
- Défi trail de la BOUCTIN organisé par le club d'athlétisme de l'asec de la Pommeraye (renouvelé en 2024).
- Balade motos organisée par le groupement des commerçants de la place du chapeau de gendarme (Géant la Roseraie) pour leur 50ème anniversaire.

Cadeaux de Noël

Les investissements réalisés en 2023

- Don à un laboratoire de recherche Angevin pour son programme concernant les tumeurs cérébrales pédiatriques (Gliome).
- Achat de matériel destiné aux enfants hospitalisés en oncologie au CHU d'Angers : équipement de la salle audiovisuelle, fourniture de consommables pour les ateliers cuisines destinés aux enfants.
- Achat de lits d'accompagnants pour les parents d'enfants hospitalisés (CHU Angers, service oncologie).
- Cadeaux de Noël pour les enfants suivis par l'HAD St Sauveur (Hospitalisation à domicile).

Actions à venir en début d'année 2024

- Deux représentations de la troupe de théâtre des "SHOWBINOIS" auront lieu les vendredis 9 et 16 février au profit de notre association.
- Opération Bol de Riz au groupe scolaire Saint Joseph de la Pommeraye en mars

Merci à tous nos partenaires, adhérents bénévoles qui nous permettent de faire avancer la recherche et d'améliorer le confort des familles d'enfants malades.

N'hésitez pas à demander votre bulletin d'adhésion 2024 par mail : *desballonspourgrandir@gmail.com*
10 € pour l'année et par famille, ou adhérez directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook)
Président : Mickaël GAUDICHEAU
Contact : Eric CHOUVIAT- Tél: 06.87.70.81.45

Piccolo

Après le départ des grands pour l'école au mois de septembre les plus jeunes ont repris le chemin de Piccolo.

Avant les fraicheurs hivernales, les enfants ont pu découvrir les richesses de l'automne à travers la manipulation d'éléments de la nature (feuilles, marrons, glands, châtaignes…), la dégustation de légumes et de fruits de saison, l'observation et le ramassage des feuilles tombées dans la cour de Piccolo…

Le mois de novembre a été l'occasion pour certains enfants de se rendre à la maison de retraite pour un atelier pâtisserie, ou encore pour d'autres d'explorer l'espace motricité de Martigné Briand organisé par le collectif petite enfance. Petite nouveauté, nous nous y sommes rendus en mini-bus, une expérience inédite et riche pour petits et grands !!

Dans le cadre de la semaine du goût, Héloïse a décliné les légumineuses sous toutes ses formes : en entrée, en plat, en dessert… Au menu pour les enfants : salade de lentilles et de courgettes, brandade de poisson au pois blanc, gâteau aux haricots rouge et pépites de chocolat…

Pour cette fin d'année, un groupe de parents s'est réuni pour préparer et réaliser un spectacle à destination des enfants de Piccolo et de leur famille. Cette année, un groupe de résidents de la maison de retraite nous rejoindra pour admirer le travail de ces parents. Encore une occasion de se rencontrer, d'échanger et de se créer des souvenirs

Toute l'équipe de Piccolo

APE René Guy Cadou

L'association de Parents d'Elèves de l'école René Guy Cadou de St Aubin de Luigné a de nouveau organisé un marché de Noël le 8 décembre dernier pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Le Père Noël était au rendez-vous ainsi que de nombreuses familles, un grand merci à tous pour ce beau moment.

Les actions pour financer des achats et des sorties continuent en cette nouvelle année.

Au programme :

- Collecte des cartouches d'encre à déposer à l'école directement ainsi qu'au viveco.
- Collecte des jeux, jouets et livres pour le stand de l'APE lors du vide grenier. Plusieurs dates seront possibles pour déposer vos dons, n'hésitez pas à les garder en attendant.
- Multi-Vente en février de produits locaux.
- Sans oublier le carnaval qui sera organisé en collaboration avec les parents des élèves de l'école St Joseph de Saint Aubin de Luigné.

L'année scolaire se terminera bien évidemment avec la fête de l'école qui se déroulera le samedi 29 juin, la bonne humeur et la joie de se retrouver seront de nouveau notre priorité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à une ou plusieurs actions, venir à une réunion ou nous proposer des idées d'animations et autres.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2024.

Les membres de l'APE, *ape.saintaubindeluigne@gmail.com*

INFO ÉCOLE !

Si votre enfant est né en 2021 et que vous souhaitez l'inscrire à l'école pour une rentrée en janvier ou en septembre 2024, vous pouvez prendre contact avec la directrice par mail : *ce.0490663e@ac-nantes.fr* ou par téléphone au *02 41 78 33 03* pour organiser un premier temps de rencontre.
La rentrée 2024 se prépare dès à présent, donc il n'est pas trop tôt pour prendre contact avec l'école.
La directrice de l'école publique René Guy Cadou, Margaux ROUSTIER

DIMANCHE 25 FEVRIER 2024

9 H 30 - 18 H 00

Ouvert à tous
de 0 à 99 ans

Gymnase rue Pasteur - près du stade
St Lambert du Lattay - Val du Layon

Structures Baby - Enfants - Ados

6 €
Par enfant

1 €
Par adulte

Plusieurs parcours - Duel

Restauration sur place

Chaussettes obligatoires pour tous

apedelavenir@gmail.com
APE de l'avenir

"Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique"
Journée organisée par l'APE Ecole Publique C. Freinet

Apel et Ogec École St Joseph

Cette année scolaire a débuté avec une nouvelle équipe de parents bénévoles : six élus renouvelés lors de l'Assemblée générale du 6 octobre 2023.

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) présidée par Laura PERRIN et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) présidé par Olivia GOUZIL, s'associent pour récolter des fonds afin de financer des projets menés par l'équipe enseignante et pour entretenir les bâtiments de notre école.

Voici les évènements que l'équipe organise pour 2024 afin de mener à bien leurs projets :

▷ La Matinée éveil : Nous invitons les enfants de Saint Aubin en âge d'entrer à l'école et leurs parents à venir découvrir l'école et l'équipe enseignante autour d'activités ludiques dans la classe maternelle. Ce moment privilégié permet de se familiariser avec l'environnement scolaire et d'échanger avec les enseignantes et les parents bénévoles autour du projet de l'école.
Le samedi 16 mars 2024
de 10h00 à 11h30

▷ La Chasse aux œufs : Randonnée familiale ouverte à tous à travers notre village et notre vignoble. A vous de trouver les œufs de couleurs et de fabriquer un magnifique nid. Les œufs en chocolat dissimulés tout le long du parcours raviront les petits et grands gourmands.
Le dimanche 7 avril 2024
de 9h30 à 12h00

▷ La Kermesse : Temps fort de l'année scolaire pour les élèves, les enseignantes et les familles, la journée commencera par la célébration de fin d'année avec la participation des élèves, poursuivie par le spectacle des enfants sur le thème de l'année : Quelle langue parles -tu ! Pendant toute la journée, vous pourrez participer à de nombreuses animations et stands de jeux pour petits et grands.
Le dimanche 23 juin 2024

▷ Randonnée en association avec le Cercle St Louis: Randonnée familiale ouverte à tous à travers notre village et notre vignoble. Nous vous faisons découvrir et rencontrer sur le parcours des vignerons de St Aubin de Luigné (dégustation).
Courant octobre 2024

▷ Ventes & Arbre de Noël : Grand temps fort de la fin de l'année, retrouvez dès fin Octobre, nos habituelles ventes avec des nouveautés chaque année : jouets, livres et gourmandises provenant des artisans locaux pour Noël. C'est ouvert à tous les habitants de Val du Layon et distribué lors de notre Arbre de Noël avec en point d'honneur le superbe spectacle préparé par l'équipe enseignante. Cette année, les enfants ont préparé une pièce de théâtre dont ils ont imaginé l'histoire sur le thème de Noël, sans oublier le traditionnel passage du Père Noël. Toutes les familles peuvent ainsi partager un superbe temps convivial.
Début décembre

▷ La réalisation de ces différentes manifestations ne serait pas possible sans l'implication de tous les parents d'élèves de l'école. La réussite de ces temps forts fait de l'école St Joseph un lieu de rencontre et de convivialité pour tous. Un grand merci !

Le bureau de l'école privée St Joseph vous souhaite une très bonne année 2024 !

Contacts : Laura PERRIN (APEL), Olivia GOUZIL (OGEC)
presidentapel@staubindeluigne-stjoseph .fr
ogec.staubindeluigne.stjoseph@ec49.net
Visitez aussi notre site de l'école :
https://ecole-stjoseph-staubin.com/

Apel et Ogec École St Joseph

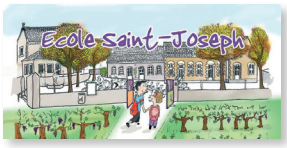

Pour commencer nous vous souhaitons une bonne année 2024 !

Les travaux sont terminés !

Débutés en avril dernier, les travaux de rénovation des sanitaires primaires sont terminés après 7 mois de travaux, en décembre.

Des bungalows sanitaires étaient installés sur la cour de l'école depuis la rentrée de septembre. Les élèves sont ravis de pouvoir utiliser des locaux rénovés et agrandis.

Une mise aux normes, avec la création de sanitaire pour Personne à Mobilité Réduite (PMR), était nécessaire et nous en avons profité pour créer un local de rangement pour les ASEM.

Cet agrandissement a été possible grâce à la mise à disposition d'une partie du terrain appartenant à l'Association d'Education et d'Enseignement (AEE), propriétaire de l'école.

Une inauguration se déroulera au printemps prochain pour l'ensemble des travaux réalisés : rénovation des classes, nouveaux sanitaires.

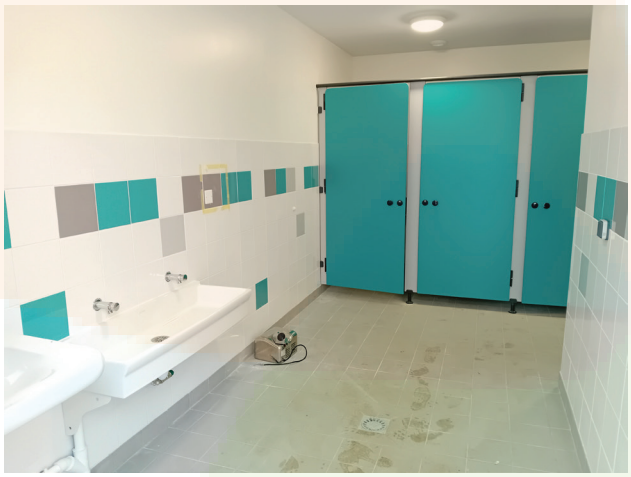

Animations

Cette année l'APEL a accueilli de nouveaux membres.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveautés. Cette année nous avons innové avec un marché de Noël interne à l'école avec la présence d'artisans locaux. Courant avril nous lancerons notre vente phare de sirops Giffard, accompagné d'une petite gourmandise surprise ! Nous ne manquerons pas notre rendez-vous annuel avec le marché aux fleurs le 27 avril 2024.

Vous souhaitez vous investir, créer des liens, partager vos idées… N'hésitez pas à nous contacter à :
apelstjosephstlambertdulattay@gmail.com

Les arts s'emmêlent…

sur scène ! Le début d'année artistique a permis aux élèves du CP au CM2 de s'initier au théâtre : nous avons mélangé les âges, ainsi les enfants ont pu travailler avec des plus grands, des plus jeunes, en respectant les talents et les compétences de chacun.

Ils ont imaginé, mis en scène et joué des saynètes en lien avec les émotions.

Dans l'eau ! Les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) ont pu profiter de 10 séances de natation à la piscine de Rochefort. Les élèves de CM1 et CM2 prendront le relais à partir de mars.

A l'école St Joseph, le temps des inscriptions à l'école débute.

Les familles souhaitant visiter l'école ou ayant l'intention d'inscrire leur enfant à l'école à la rentrée de septembre 2024 ou de janvier 2025 (enfants nés en 2021 ou début 2022) sont invitées à prendre contact dès maintenant avec Alexandre, Chef d'établissement de l'école Saint Joseph, par téléphone au 02 41 78 37 40 ou par mail à l'adresse : *stlambertdulattay.stjoseph@ec49.fr*

▷ ***Portes ouvertes vendredi 2 février entre 16h30 et 18h***

La troupe Bacchus

Au menu de La Troupe Bacchus : Marcel PAGNOL avec "Topaze"

Une comédie un peu grinçante, façon Molière, qui a pour mission première de nous faire rire, mais aussi de nous faire réfléchir.
Une pièce aux relents d'actualité. En effet, Pagnol y aborde aussi le problème des rapports entre l'argent et la morale.

Les décors seront de Patrick BOUTIN,Les costumes de Edwige HASQUIN
Les réservations sont ouvertes.
Et pour inaugurer notre saison de représentations, un cocktail sera servi le soir de la première, le 1er mars.

Adulte : 11 €
Enfant (-14 ans) : 6 €
Réservation en ligne :
latroupebacchus.fr/reservation
Contact et réservations au *06 45 13 34 32*

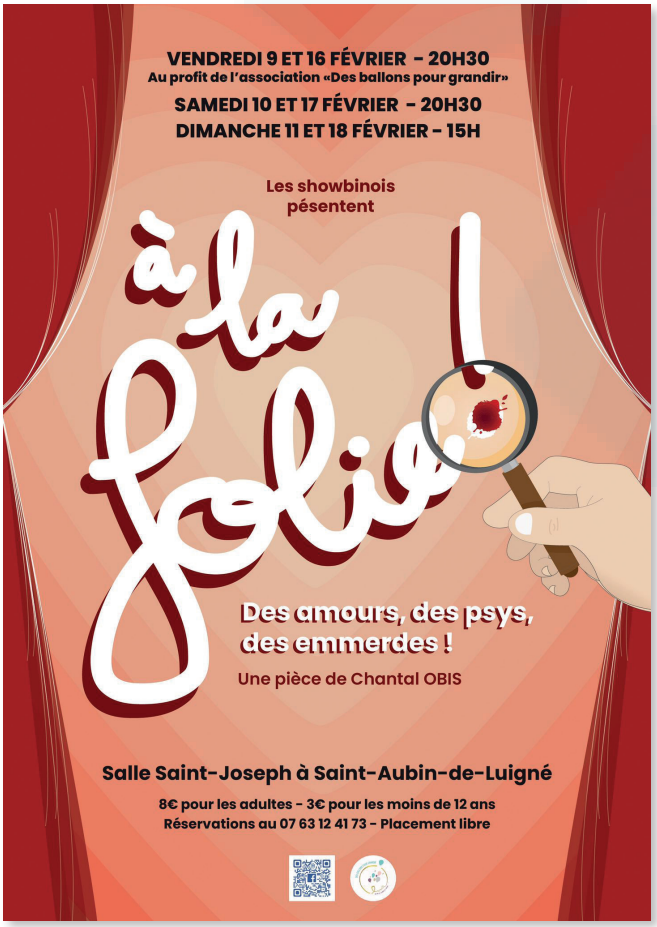

Les Showbinois

Une nouvelle saison a commencé et depuis septembre 2023, les répétitions ont débuté. Nous avons hâte de vous retrouver pour rire ensemble.

La pièce choisie cette année est "A la folie" de Chantal OBIS. Une comédie policière avec du suspense jusqu'à la fin !

Nous vous invitons à venir nous soutenir et vous détendre lors des six séances à la salle Saint Joseph de Saint Aubin les 9, 10 et 11 février ainsi que les 16, 17 et 18 février 2024. Les bénéfices des séances des vendredis seront reversés à l'association « Des ballons pour grandir ».

Réservations par téléphone
au 07 63 12 41 73 à partir du 8 janvier 2024.

Prix des places :
8 euros/adulte,
3 euros/enfant jusqu'à 12 ans.
Nous vous attendons tous très nombreux.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus et peuvent se manifester pour venir renforcer l'équipe.

Pour plus d'informations ou pour participer à l'aventure « Showbinoise » vous pouvez nous contacter sur notre page facebook « la troupe des showbinois » ou par mail : *lesshowbinois@gmail.com*

Courir en Layon

Le repas des bénévoles présents aux Trails du Layon a réuni une soixantaine de personnes le dimanche 25 novembre. À cette occasion, Xavier ROCHARD, président, et Nicolas CHASLES, trésorier de Courir en Layon, ont remis deux chèques.

Un premier chèque de 3500 € a été remis à l'association "des Ballons pour Grandir" de Saint Aubin de Luigné. L'association, représentée par Mme Sandra MERCIER, vient en aide aux enfants atteints de cancer.

Un second chèque de 1500 € a été remis à l'association "Dunes d'Espoir", représentée par M. Pierre HOREAU. Elle permet à des personnes à mobilité réduite de participer à des trails et courses grâce à une joelette. Tout jeune en situation de handicap et qui voudrait essayer la joelette peut contacter M. HOREAU, responsable de l'antenne Grand Ouest au 06 77 82 48 09.

Après une randonnée dans les coteaux de L'Hyrôme ou une sortie course à pied sur le parcours du 16 km des Trails du Layon, tous ont partagé un repas convivial à la salle Marylise : des spécialités du Soleil Réunionnais accompagnées de vins du Domaine de Clayou.

Rendez-vous dimanche 29 septembre 2024 pour une nouvelle édition des Trails du Layon.

Toute personne souhaitant découvrir l'association peut adresser un mail à : *courirenlayon@gmail.com* ou se présenter le dimanche matin à Pont Barré à 9h.

Tous les membres de Courir en Layon vous souhaitent une excellente année 2024 !

La Perle du Layon

Dimanche matin : pari gagné!

Nos courses ont eu lieu le dimanche 16 juillet. C'était donc la 1ère fois que nous organisions notre évènement le dimanche matin, avec départ des courses de La Perle du Layon (10km) et de La Traversée du Layon (18 km) à 9h. Au cours de l'année, nous avons planché sur une programmation qui permettrait de courir à la fraîche, de faire des courses enfants et de garder un public pour le midi. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place deux randonnées 5 et 10 km, départ 9h30.

Nos courses ont rencontré un vif succès : 480 inscrits, répartis à 50-50 sur les deux courses, près de 250 marcheurs ont participé aux randonnées, c'est bien pour une première.

70 enfants, bien motivés ont également couru. La fin de matinée a été animée par le groupe de Rochefort Le Jazz et la Java sur les bords du Layon

Le changement de parcours, avec la nouvelle boucle par "Le Petit Beauvais" de 5 km a été fort appréciée. Les coureurs sont unanimes, ils expriment leur satisfaction sur la qualité du parcours, à la fois technique et roulant, parcours unique le jour J puisque les passages dans des propriétés privées sont nombreux.

Merci aux 100 bénévoles qui encadrent notre manifestation dans la bonne humeur. Si vous souhaitez intégrer la vie communale, rejoignez notre équipe dynamique !

Rendez-vous dimanche 21 juillet 2024

A la soirée de remerciements, vendredi 22 septembre, nous sommes heureux d'avoir fait un don de 3500 € à l'association « Des Ballons pour Grandir », don qui témoigne de la réussite de notre manifestation.

www.laperledulayon.fr
Alain MAHÉ 07 70 45 58 25
contact@laperledulayon.fr

État civil

St Aubin de Luigné

2023

Naissances

PFLIEGER Nataniel
RICOU Charlie
BLOUIN JALAL Alma
BONNET Paul
CHARBONNEL Pharell
WEISS Sohan
MARTIN Jade

Mariages

RAGAIN France et VANNIER Jacqueline
GAUTIER Thomas et RUEL Agathe
PERRIN Antoine et BRÉMOND Laura
LENORMAND Nicolas et GASTEBOIS Amandine
RÉTHORÉ Nicolas et HERONT Charlotte

Décès

POLYBE André
PAPIN Gisèle née BLAIN
MORET François
CADY Jean-Louis
ACHARD Marie Odile née ROCHARD
ROUX Jacqueline née GIRAUD

St Lambert du Lattay

2023

Naissances

GUÉRIN Lise
JOLIVET Apolline
GASCHET Candice
CAILLEAU Arthur
GOUCHAULT Evan
LUSTEAU Nathan
PÉHU Gabin
DAVY Charly
Le PELETIER de ROSANBO Guillaume
SALOMOND Lucas
NOURI Charly
MERCIER Naomi
MERCIER Malo
RUAULT BONIN Naëline
CHENAY Maëla
GOURAUD Noa
SOULARD Léo
CHEVALIER PONTON Matthew
BOURREAU Jules
SÉJOURNÉ Victoire

Mariages

GAUTIER Alain
MORRÊVE Anthony
DELESTREZ Gaël
VALLÉE Guillaume
BAISSIOS Vincent
RENAUD Jean-Philippe
TRAD Anthony
BENOIT Florent
CADEAU Yolande
GUÉRIN Fabrice
MARY Emilie
RIOU Adeline
DESLANDES Laetitia
GEORGES Maëlle
LANDREAU Lucile
LARVOR Marie

Décès

LUCE Rolande née GASTINEAU
LECUIT Camille
LORIEUX Isabelle née MORIN
VALÉ Thérèse née MISANDEAU
JOLIVET Jeanine née PLESSIS
BURGEVIN Jacqueline née BELLIARD
OGEREAU Francis
LESPAGNOL Henry
FLOCH Ginette née GARANDEL
BIDET Octave
COMPANYS Manuel
BODY Rémi
BARANGER Louis
THOMAS Gisèle née DEVAUX
TAUBIN Léone née JUTEAU
MILLASSEAU Louis
PLASSAIS Renée née GALLARD
SIRET Monique née CHAPLET
RENOU Cécile née BRIAND
ACQUINO Jean-Pierre
RAHARD Jeanne née COCHARD
AUDIAU Marie née CESBRON
THOMAS Renée née VAILLANT
BOUQUET Simone née COURTEL

État civil non exaustif et soumis à autorisation de parution dans la presse. Au total, sur nos communes :

St Aubin de Luigné
- 8 naissances
- 5 mariages
- 8 décès

St Lambert du Lattay
- 22 naissances
- 8 mariages
- 24 décès

L'agenda

Février à septembre 2024

FÉVRIER			
2	Ecole St Joseph	Portes ouvertes	Ecole St Joseph St Lambert 16h30-18h
voir p.32	Les Showbinois	Représentations "À la folie"	Salle St Joseph St Aubin
11	CCAS et commune	Repas des aînés	Salle marylise St Lambert 12h
16	Comité des fêtes	Assemblée générale	Salle Marylise 20h
25	APE Célestin Freinet	Journée Structures gonflables	Salle de sport St Lambert
du 26/02 au 01/03	Horizon Bocage	Semaine de sciage	Lieu-dit Valette St Aubin
29	3L	Assemblée générale	Maison du vin
MARS			
voir p. 32	Troupe bacchus	représentations "Topaze"	Salle Marylise
9	Commune	Nettoyage citoyen des deux communes	
14 au 16	Commune	Printemps des poètes	
16	APEL St Joseph St Aubin	Matinée éveil	École St Joseph St Aubin
23	Amicale laïque	Soirée dégustation de bières artisanales	Salle de l'amicale laïque
AVRIL			
5	APAE49	Réunion d'information	Salle Jean de Pontoise 20h
7	Harmonie	Concert	St Georges des Gardes 15h
7	APEL St Joseph St Aubin	Chasse aux oeufs	École St Joseph St Aubin
12	Amicale laïque	Concours de palets laitons sur planche plomb	Salle de l'amicale laïque
15	Maison de la nature	Balade contée	Maison de la nature 16h30
MAI			
5	Comité des fêtes	Vide-grenier	Parc Ludovic Piard
du 9 au 12 mai	Comité de jumelage	Manifestation du jumelage avec la Belgique	
23	Villages en scène	Spectacle "Cépages dansants" et "Les inaperçus"	Cour des pressoirs du musée de la vigne et du vin d'anjou
25	Maison de la nature	Géologie et biodiversité de la vallée sauvage	Maison de la nature 9h-12h30
26	Amicale laïque	Vide-grenier	Esplanade bord du Layon
31	Harmonie	Concert jazz en mai	Trémentines 20h30
JUIN			
1	Biodiv Artisan	La prairie source de vie et d'inspiration	Chateau de la Haute Guerche 9h-12h30 et 14h-17h30
9	Commune	Élections européennes	Mairie 8h-18h
15	Commune, Comité des fêtes et Amicale laïque	Fête des Villages de charme, Fête de la musique	St Aubin de Luigné
15	Commune	Inauguration du fil artistique	St Aubin de Luigné
23	École St Joseph St Aubin	Fête de l'école	École St Joseph
28	Harmonie	Concert d'été	Salle de sport St Lambert 20h30
29	École Célestin Freinet	Fête de l'école	Parc Ludovic Piard
29	École René Guy Cadou	Fête de l'école	École René Guy Cadou
30	École St Joseph St Lambert	Kermesse	Parc Ludovic Piard
JUILLET ET AOUT			
Du 20 /07 au 11/08	Commune	Salon estival de peinture	Salle Jean de Pontoise
21/07	La Perle du Layon	Courses	
SEPTEMBRE			
7	Comité des fêtes	Cinéma plein-air	Parc Ludovic Piard
15	Des ballons pour grandir	Fête des ballons	Espace du Layon, St Aubin
29	Courir en Layon	Trails du Layon	
et tous les mois, retrouvez...			
	Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription

Infos pratiques

DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi
de 9h à 12h
***Mardi** fermé*
Mercredi et jeudi
de 13h30 à 17h30
Vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

▷ Chalonnes sur loire

Lundi et vendredi
de 13h30 à 17h30
***Mardi** fermé*
Mercredi et jeudi
de 9h à 12h
Samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Traitement des déchets - Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ **▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY**

Ordures ménagères et emballages :

MERCREDI TOUS LES 15 JOURS SEMAINE PAIRE

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.
Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

INTRAMUROS, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

INTRAMUROS

MEDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :
- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30
- Dimanche : 10h30-12h30

Contacts :
bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :
- Mardi : 15h30- 17h30
- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
02.41.91.18.41

un seul et unique portail réseau : rezokili.c3rb.org

MAIRIE VAL-DU-LAYON www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi et mercredi: 9h-12h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindeluigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h
Mardi : 14h-17h30
Mercredi et jeudi : fermé

Prochain Val'Infos

- distribution semaine 24 (début juin 2024)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 29 avril 2024
- par mail : communication@valdulayon.fr
- déposés en mairie

Modification horaires à partir du 29/01/24

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :
Lundi/Mardi/Jeudi : 14h00-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : fermé
Levée du courrier : 15h15
Fermé du lundi 4 au sam edi 9 mars 2024

POINT POSTE

VIVECO
1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80
Horaires :
Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30
Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h